

Communiqué de Presse du 15.09.09

COCHIN : l'AP-HP infantilise ses infirmières !

*Suite à la mort du petit Ilyés en décembre 2008 (erreur de produit d'une infirmière, et gros dysfonctionnement dans la chaîne du médicament) la direction du CHU Cochin St Vincent de Paul a décidé d'un **programme de "rééducation" de ses infirmières.***

Dans une salle de classe, un "surveillant" distribue les copies : cinq exercices à résoudre dans un temps donné, pour vérifier que les infirmières connaissent la "règle de trois" (enseignée au CM2). Cette humiliation est une "formation" obligatoire pour les infirmières du CHU. Bien entendu, plusieurs infirmières ont refusé de retourner sur les "bancs de l'école primaire", et une pétition circule.

"Bonnet d'âne" à la direction locale :

- **qui ne fait pas confiance à ses infirmières**, qui utilisent cette opération de base plusieurs fois par jour pour les "calculs de doses" de produits à injecter,
- qui montre ainsi l'image et **la considération qu'ils ont pour des professionnels diplômés à bac +3** (depuis 1979), d'où le sentiment latent d'un « **manque de reconnaissance** »
- **qui laisse ainsi entendre que la seule faute du drame de Noël serait du ressort de l'infirmière** (alors que pour ce qui relève de sa responsabilité, ce n'est pas un problème de calcul, mais une erreur de produit)

Pour sa part, le SNPI CFE-CGC considère que les conditions de travail imposées par l'administration poussent à la faute : chaque jour, à chaque geste, chaque infirmière vit avec cette épée de Damoclès au dessus de la tête. Nous sommes des êtres humains, et l'erreur est humaine. Nous exerçons une profession à haut risque, et nous portons la plus grande responsabilité qui soit : celle de la vie d'autrui.

« Or, le manque de personnel, de moyens, de repos et d'un cadre de travail correct peut devenir source d'erreur de la part de n'importe quel soignant. Ce n'est pas l'humiliation d'une "interrogation écrite de CM2" qui va améliorer les pratiques professionnelles et la sécurité des soins ! » précise Thierry Amouroux, le Secrétaire Général du SNPI CFE-CGC.

Les conditions de travail à l'hôpital se sont considérablement dégradées car les établissements doivent faire des économies, alors on rogne sur tout, et de nombreux postes sont supprimés, les premières années chez les administratifs et les techniques, maintenant chez les soignants. La dégradation des conditions de travail est telle que l'effectif normal est pratiquement semblable à l'effectif minimum du week-end, les repos dus s'accumulent, et lors des vacances scolaires nous atteignons le point de rupture. En agissant ainsi, les responsables d'établissements créent les conditions pour conduire à des erreurs médicales : **étant en première ligne, les infirmières sont mises en situation de commettre des erreurs.**

Détails : <http://www.syndicat-infirmier.com/COCHIN-l-AP-HP-infantilise-ses.html>